

Une audience a été accordée par le MTERI aux responsables du Syndicat national des employés et cadres des entreprises d'assurances du Sénégal ce mardi 27/09/2024. L'objectif de cette rencontre est d'aller vers une reprise du Dialogue Social avec le Patronat.

A cette occasion, le Ministre du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions a saisi cet entretien avec les employés et cadres des entreprises d'assurances du Sénégal pour dénoncer le blocus de la signature de la révision de la convention collective avec le patronat. Ils ont aussi informé le Ministre de la création d'une coopérative d'habitat.

Pour rappel, " de 1977 à 2024, les travailleurs du secteur des assurances sont gérés par les mêmes instruments. Pour l'amélioration de façon radicale de leurs conditions sociales et économiques, les travailleurs du secteur réclament la révision de la Convention collective des entreprises d'assurances qui date de 1977'' ont-ils soutenu en substance devant le Ministre Yankoba Dieme.

A en croire ces travailleurs, il s'agit de remplacer cette convention collective désuète par une nouvelle convention, plus moderne, plus opérationnelle et mieux adaptée. Pour aboutir à un document constitutif d'une nouvelle convention collective, le Syndicat national des employés et cadres des entreprises d'assurances dit avoir tenu plusieurs sessions avec le patronat et les travaux se sont déroulés dans un climat parfaitement apaisé, chose que Mr Aliou Fall de la direction du Dialogue Social du MTERI a confirmé. Il est largement revenu sur le processus.

Dans sa réponse, le Ministre du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions a clarifié le rôle de l'Etat qui est d'apporter sa partition pour une solution durable entre les parties en conflit surtout dans le secteur du travail. Yankoba Dieme a soutenu que le MTERI reste disponible à reprendre et à faciliter les négociations entre le Syndicat national des employés et cadres des entreprises d'assurances du Sénégal et le Patronat.

Et c'est dans ce sens qu'il a invité les syndicalistes, qui avaient au départ exprimé leur refus d'un retour à la table de négociation avec le Patronat, d'accepter la proposition de l'administration technique qui est de renouer avec le dialogue. Pour la demande d'appui, pour la coopérative d'habitat des employés et cadres des entreprises d'assurances, le Ministre a manifesté son engagement à jouer sa partition pour la réussite de ce projet innovant.